

La Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement Catholique



Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique
277 rue Saint Jacques 75240 Paris cedex 05
Tel : 01 44 41 48 55 Fax : 01 43 29 96 88
Mail : f-mory@ugsel.org

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RAID 2018

Du mardi 22 mai après-midi au jeudi 24 mai 14h

- **PRE-INSCRIPTION** par mail avant le vendredi 30 Mars 2018 (nombre d'équipes)
L'organisation se réserve le droit de mettre des quotas par territoire avec la mise en place d'une liste d'attente (précisez le Nom de l'Etablissement, le Comité, le Territoire et les catégories des équipes), afin de favoriser la représentation d'un maximum de territoires en cas de fortes demandes.
Dans ce cas et uniquement dans ce cas, les modalités de qualifications incomberont aux territoires concernés.
ATTENTION : ce raid s'adresse à des élèves initiés en CO, VTT & kayak.
- **CONTACT** : Ben SAGE, UGSEL 2607
Tél : 06 62 80 57 47 Courriel : ugsel2607@mbsport.fr
- **ACCUEIL** : Camping Les Chapelains, 1105 Avenue Georges Coupois, 26340 Saillans.
- **LIEU DE COMPETITION** : Val de Drôme, Saillans.
- **TRANSPORT** : chaque équipe est autonome.
- **HEBERGEMENT** : Camping Les Chapelains à Saillans. Prévoir tentes, duvets, matelas.
Dans un souci d'équité sportive, le bivouac est **obligatoire** pour tous les compétiteurs.
- **RESTAURATION** : Camping à Saillans, matin, soir et panier-repas le midi.
- **DROIT D'ENGAGEMENT** : 11,50€ par compétiteur.
- **PRIMES KILOMETRIQUES** : la prime kilométrique pour la participation aux nationaux est calculée sur la base de 0,02 par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement scolaire jusqu'au lieu du championnat (trajet aller et retour : référence dico route).
- **REMISE DES RECOMPENSES** : Remise des récompenses le jeudi 24 mai entre 13h00 et 14h00 sur site d'arrivée.

■ **QUESTIONNAIRE de PARTICIPATION :**

À renvoyer impérativement avant le vendredi 27 avril à ugsel2607@mbsport.fr

■ **MATERIEL OBLIGATOIRE :**

Engagement écrit des responsables d'AS impliquant leur responsabilité

(Conf. Questionnaire de Participation)

Un control du matériel sera réalisé à l'accueil le 22 Mai à Saillans

Une tenue complète adaptée aux conditions météo du moment dont : Un coupe-vent Une polaire			
VTT en bon état de fonctionnement	Un casque de vélo	Un kit de réparation de vélo	Un porte carte orientable minimum par équipe
Un sifflet	Un gilet jaune	Une couverture de survie	Un téléphone portable par équipe
Une montre	Une boussole	Une lampe frontale	Une réserve d'eau d'1,5l minimum
Un sac à dos	Un stylo	Un ravitaillement sportif	

■ **RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES**

REGLEMENTS :

Se référer aux règlements sportifs UGSEL parus sur le site de l'UGSEL nationale et au règlement spécifique raid Edition 2016/2020- SAISON 2017/2018).

<http://www.ugsel.org/wp-content/uploads/2017/10/2018-APPN-RAID-modifi%C3%A9-septembre-2017.pdf>

Maillot d'établissement obligatoire

REPRESENTANT BUREAU UGSEL NATIONAL : ??????

REPRESENTANT CTN : Anne SIMON

CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE : toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive (annexe).

LICENCES : Les licences seront contrôlées à l'accueil.
Elles doivent être signées et avoir une photo.

PUCES ELECTRONIQUES & DOSSARDS : Remise à l'accueil le mardi 22 mai 2018.
Une caution de 50€ par équipe est à joindre avec le questionnaire d'organisation. Faire un chèque à part par établissement.
Ce chèque sera restitué à l'issue du championnat lors du ramassage de la puce électronique.

CHAUFFEURS DE CAR : l'organisation ne prend pas en charge l'hébergement et ni la restauration. Nous contacter pour obtenir la liste des hôtels.

LUTTE CONTRE DOPAGE : Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage.

Dans cette éventualité, il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir fournir l'ordonnance prescrivant ces médicaments.

DISCIPLINE : Conformément à l'article 20 des règlements généraux de l'UGSEL : « les représentants du conseil National, de la Commission Sportive Nationale, présents à la compétition, avec le Comité Organisateur, peuvent prendre ensemble et d'un commun accord dans le cas prévu à l'article ci-dessus et après enquête, toute sanction qui s'impose (rappel à devoirs, suspension ou expulsion d'un joueur, d'un dirigeant ou d'une équipe) et exiger le remboursement des dégâts constatés ». Lire également les articles 17, 18 et 19 du Titre VII.

VOLS : L'UGSEL 2607 décline toute responsabilité en cas de vol.

SAVOIR NAGER : Il est important que chaque enseignant vérifie que chaque élève inscrit possède bien le « savoir nager ». L'attestation scolaire du savoir nager ci-dessous sera contrôlée.

(http://cache.media.education.gouv.fr/file/30/25/6/ensel4345_annexe2_452256.pdf)

Les jeunes seront amenés à pratiquer le Kayak (monoplace et biplace « sit on top ») sur une rivière de classe II.

RAPPEL : les équipes seront obligatoirement mixtes (donc au moins une fille et un garçon).

PROGRAMME GENERAL _ RAID 2018

■ **Mardi 22 Mai :**

16h - 18h30 : Accueil au Camping Les Chapelains, 1105 Avenue Georges Coupois à Saillans.

Pot d'accueil et installation des tentes.

18h30 - 19h30 : Présentation et réunion technique

19h30 - 20h30 : Repas du soir

20h30 - 21h30 : Début du raid _ Prologue. (Lampe frontale et gilet jaune obligatoires)

■ **Mercredi 23 Mai :** Temps d'épreuve de 4 à 6h

7h30 : Petit déjeuner.

Mise en place des paniers repas dans les bacs par AS pour récupération à l'arrivée.

10h00 : Début de compétition (auto suffisance car repas à l'arrivée).

Ravitaillement intermédiaire.

14h à 17h : Fin de compétition.

Douche, repas au camping.

18h : Réunion technique et soirée conviviale barbecue.

■ **Jeudi 24 Mai :** Temps d'épreuve de 2 à 3h

7h : Petit déjeuner

Mise en place des paniers repas dans les bacs par AS pour récupération à l'arrivée.

8h30 : Début de compétition

13h - 14h : Remise de récompense.



Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le jeune s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'adulte est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son chef d'établissement.

L'organisateur s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUCUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org